



«CFB – Stratégie en matière d’activités internationales» (situation: octobre 2007)

1 Une surveillance crédible et des conditions d’implantation attrayantes

Par ses activités internationales, la CFB entend maintenir et améliorer la crédibilité de sa surveillance et, par là, les conditions offertes aux intervenants sur le marché financier suisse. Elle vise ainsi à être reconnue en tant qu’autorité de surveillance digne de confiance, d’une part, du pays d’origine de groupes financiers suisses actifs à l’échelon international et, de l’autre, du pays d’accueil de groupes financiers internationaux présents en Suisse. Elle facilite par là l’accès des groupes financiers suisses aux marchés étrangers, favorise la compréhension de nos partenaires étrangers pour la réglementation et les principes de surveillance appliqués sur le marché financier suisse et renforce la considération de la place financière. L’observation de l’évolution des tendances internationales doit permettre d’anticiper le développement de situations critiques dans l’environnement international et de réagir rapidement aux crises. Elle soutient ainsi l’instauration de conditions cadres favorables aux groupes financiers suisses et aux investisseurs.

2 Prise de conscience des conditions cadres de la place financière suisse

Au niveau international, la place financière suisse joue un rôle important dans les affaires transfrontalières de private banking et dans le financement des opérations de négoce. Sur le plan international, la position, la perception et l’influence de la CFB sont en outre déterminées de façon décisive par les tâches qui lui incombent en qualité d’autorité de surveillance du pays d’origine d’un nombre considérable de groupes financiers actifs au niveau international. La tâche – également importante – qui lui incombe en qualité d’autorité de surveillance du pays d’accueil de groupes financiers internationaux est en revanche partagée avec d’autres Etats et s’avère par conséquent moins déterminante pour son profil international. Mais il est important que ses fonctions en tant qu’autorité de surveillance du pays d’origine et du pays d’accueil concordent. Compte tenu, en comparaison internationale, de l’étroitesse de notre marché domestique, l’intérêt des autorités de surveillance étrangères pour la réglementation applicable au marché financier suisse est relativement faible. L’importance considérable de la position occupée dans le secteur des affaires transfrontalières de la clientèle privée conduit en revanche à de nombreux contacts avec les marchés financiers et les régulateurs étrangers. D’importants groupes financiers suisses se développent désormais au niveau international et de plus en plus dans les régions du monde à forte croissance. Cela se répercute sur la place financière suisse et sur l’orientation des activités internationales de la CFB.



3 Coordination interne et externe efficace

Les activités internationales de la CFB doivent tout d'abord être efficacement harmonisées avec ses tâches au niveau des directives, de la surveillance et de la mise en application. Ce n'est qu'ainsi qu'il est possible d'influencer durablement les discussions au plan international. Il est ensuite indispensable, pour la CFB, de coordonner étroitement ses activités internationales avec les autres interlocuteurs, privés et publics, actifs sur la place financière. Aussi la CFB s'emploie-t-elle à apporter sa contribution et à faire valoir les intérêts de la place financière, en Suisse, dans les groupes de travail, les forums et les discussions susceptibles d'exercer une influence sur la surveillance de la CFB et sur la place financière.

4 Observation constante et réévaluation régulière

La CFB définit régulièrement quelles sont les activités, les organisations et les partenaires internationaux stratégiquement importants pour elle. A cet égard, les intérêts de la place financière et de ses acteurs constituent un critère prépondérant. La CFB entretient et observe en permanence les relations ainsi définies. Au vu des ressources significatives que cela requiert, elle réévalue ces relations à intervalles réguliers selon un processus prédéfini et, si nécessaire, les réoriente.

5 Entretien de véritables relations stratégiques et opérationnelles au niveau bilatéral

La CFB s'efforce d'entretenir avec ses principaux partenaires au plus haut niveau un dialogue stratégique régulier sur les sujets bilatéraux et internationaux importants et de maintenir ce dialogue à long terme sur des bases durables. Des rencontres bilatérales régulières avec les autorités de surveillance au plan opérationnel permettent d'approfondir de part et d'autre toutes questions de surveillance pertinentes. Les contacts trilatéraux que la CFB entretient régulièrement avec les autorités de surveillance des Etats-Unis et de Grande-Bretagne dans le cadre de la surveillance des deux grands groupes bancaires suisses constituent par ailleurs une référence au niveau international. En accord avec les organes fédéraux compétents, la CFB est également ouverte aux contacts avec d'autres autorités étrangères intéressées par la place financière suisse.

6 Dans les forums internationaux, collaboration active en faveur de la place financière suisse et de la stabilité financière internationale

La CFB prend une part active aux travaux des organismes internationaux dont elle est membre. Actuellement, il s'agit plus particulièrement du Comité de Bâle sur le contrôle bancaire (BCBS), de l'Organisation internationale des commissions de valeurs (OICV) et du Joint Forum dans lequel sont représentées les organisations faitières des institutions de surveillance des banques, des négociants en valeurs mobilières et des assurances. Elle est fortement engagée dans la préparation de la délégation suisse au sein du Financial Stability Forum. Elle se concentre à cet égard sur les questions



d'importance pour la place financière suisse, ses acteurs et les investisseurs. S'agissant de ces questions, elle est également disposée à assumer des responsabilités telles que la direction de groupes de travail, par exemple. Pour autant que ses ressources le lui permettent, elle accepte aussi des mandats dans le domaine de l'aide technique ou en qualité d'expert dans le cadre des examens de pays effectués par le FMI.

7 Des standards minimaux internationaux en étroite relation avec le marché

Les standards minimaux internationaux sont d'une importance cruciale pour le développement futur du régime réglementaire national applicable au marché financier. Lors de l'élaboration de normes internationales, la CFB s'engage par conséquent en faveur de concepts flexibles, étroitement liés au marché, axés sur les principes et qui tiennent compte des risques de façon différenciée. Lors de l'élaboration de tels normes minimales, notamment, il est aussi important de s'interroger sur l'efficacité d'une réglementation et sur son rapport coûts/bénéfices. C'est la raison pour laquelle il apparaît judicieux, au niveau international également, d'associer les milieux financiers de façon appropriée à cette élaboration.

8 Des priorités bien définies en matière d'activités internationales

La charge élevée entraînée par les activités internationales implique que les priorités soient fixées clairement. Au vu de l'imbrication des relations de la place financière suisse avec l'étranger, toutes les questions relatives à la collaboration internationale, aux mesures de prévention et à la maîtrise des crises financières internationales sont prioritaires pour la CFB. Elle soutient par conséquent les travaux visant à améliorer les règles de gestion de la liquidité des groupes financiers internationaux et ceux portant sur les conditions cadres de l'insolvabilité de banques internationales. Le marché financier suisse offre des conditions extrêmement libérales aux groupes financiers étrangers désireux d'y entrer. En conséquence, la CFB s'emploie à faciliter l'accès des groupes financiers suisses aux marchés étrangers et à faire en sorte que l'équivalence du régime réglementaire suisse soit reconnue.